

# 1.1. Les différents handicaps

Selon la loi du 11 février 2005 ([voir fiche « 2.1. La loi du 11 février 2005 »](#)), il existe différentes catégories de handicaps.

Cependant, certaines maladies ou troubles peuvent avoir des effets qui dépassent la catégorie où ils sont placés.

Par exemple, la sclérose en plaques est une maladie invalidante, mais ses conséquences peuvent entraîner un handicap moteur, cognitif ou psychique.

C'est pourquoi il faut toujours essayer de comprendre les besoins de chaque personne.



## Handicap moteur

Ce handicap implique des difficultés physiques, comme des troubles de la dextérité ou une paralysie.

Cela peut limiter la mobilité : marcher, bouger ou encore manipuler des objets peut être difficile ou impossible.

Ce handicap peut être causé par un accident, une maladie ou des complications génétiques.

### En bibliothèque ?

- Accessibilité physique : assurez-vous que l'entrée, les étagères, les espaces de circulation et les toilettes sont accessibles en fauteuil roulant (largeurs adaptées, rampes, ascenseur... : pour plus de détails, [voir les fiches « 3.3. L'accès au bâtiment » et « 3.4. L'aménagement des espaces intérieurs »](#)).
- Du mobilier adapté : proposez si possible des tables et des chaises à hauteur réglable et des postes informatiques accessibles.



# Handicaps sensoriels

## Handicap auditif

Environ 5 millions de personnes en France ont des problèmes d'audition.

On peut naître sourd ou le devenir plus tard.

Il existe plusieurs niveaux de surdité : légère, moyenne, sévère ou profonde.

### En bibliothèque ?

Des outils : pour les malentendants, assurez-vous d'avoir **une boucle d'induction magnétique**, que vous pouvez voir ci-dessus.

La boucle d'induction magnétique permet aux personnes ayant des appareils auditifs de profiter au mieux du son, puisqu'elle transforme le son en un signal électrique, puis en un son clair, directement dans l'oreille de la personne.

Adaptez votre communication : parlez face à la personne pour faciliter la lecture labiale.

Proposez une formation en langue des signes pour le personnel ou un accès à des interprètes en langue des signes.

## Handicap visuel

Il y a environ 1,7 million de déficients visuels en France. On distingue :

- Aveugles : vision nulle.
- Malvoyants profonds : ils voient seulement des silhouettes.
- Malvoyants moyens : ils ont des difficultés importantes à voir de près ou de loin.
- Malvoyants légers : ils n'ont pas d'incapacités visuelles sévères à voir de loin ou de près.

### En bibliothèque ?

Des outils : télé-agrandisseurs, audiodescription... (voir fiches « 7. Les outils d'aide à la lecture » et « 5. Acquérir des collections adaptées »). Le parcours en bibliothèque des personnes aveugles ou malvoyantes peut être facilité par l'utilisation d'objets à toucher, d'informations sonores, de textes éclairés **2** et contrastés et d'information en braille.



## Handicap mental

Ce handicap concerne des difficultés dans la réflexion, la prise de décision, la communication ou la compréhension.

Ces limitations impactent la vie quotidienne.

La trisomie 21 est le handicap mental le plus connu.

### En bibliothèque ?

Accueillir ces usagers avec patience et bienveillance, en prenant le temps d'expliquer clairement et simplement les consignes. Utiliser des pictogrammes ([voir fiche « 4.3. Les pictogrammes »](#)).

## Handicap cognitif

Les fonctions cognitives sont les capacités du cerveau à percevoir, mémoriser, parler ou encore raisonner. Un trouble cognitif est une altération durable de ces fonctions, souvent due à un problème cérébral. L'autisme en fait partie. Depuis 2005, les troubles cognitifs que sont les troubles dys sont aussi reconnus comme un handicap.

### En bibliothèque ?

Réduisez les stimulations sensorielles (bruits, lumières vives) dans certaines zones. Des plans simples, des repères visuels ou un accompagnement peuvent les aider à se repérer.

## Handicap psychique

Cela regroupe des troubles comme les psychoses, la dépression ou les névroses.

Ce handicap entraîne une dépendance envers les autres, des problèmes relationnels et une difficulté à mener une vie ordinaire sans aménagements.

### En bibliothèque ?

Soyez compréhensif face à des comportements inhabituels.



Nous pouvons aussi inclure les **maladies invalidantes**. Ce sont des maladies qui affectent des organes vitaux (cœur, poumons, reins notamment), comme le cancer, le sida ou la mucoviscidose.

Ces maladies peuvent être temporaires, permanentes ou évoluer avec le temps.

Souvent, elles ne sont pas visibles, mais elles ont un fort impact sur la vie des personnes concernées.

**Important à savoir : 80 à 85% des handicaps sont invisibles. Vous ne saurez pas toujours si une personne a un handicap.**

Consultez [la fiche « 3.1. Savoir accueillir : les besoins spécifiques liés aux différentes situations de handicap »](#) pour comprendre plus en détails comment mieux accueillir les personnes en situation de handicap.

[Notre source d'information principale pour cette fiche.](#)